

# Affiliations des producteurs de la recherche publique française

## État des lieux sur les pratiques de signature des publications scientifiques des laboratoires affiliés au CNRS en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon

Commandité par le réseau Doccitanist CNRS :  
professionnels de l'information scientifique d'Occitanie

Réalisé par :

Noémie ROQUEFERE

Marlène VILLENEUVE

Valériane VINCENT

étudiantes en Licence Professionnelle

Information Documentation Écritures et Images

Spécialisées en Sciences et Techniques



10 février 2012

## **Remerciements :**

Nous remercions Solange Cassette pour son aide précieuse et méthodique,  
Josianne Senié-Demeurisse pour son soutien pédagogique  
Williams Exbrayat pour l'envoi de l'enquête  
et le réseau Doccitanist pour leur confiance.

Ce rapport entre dans le cadre d'un projet tuteuré et a été réalisé par des étudiantes en licence professionnelle d'information documentation spécialisées en science et technique à l'IUT Paul Sabatier de Toulouse.

Commandité et mené en liaison avec le groupe de travail « Affiliations » du réseau Doccitanist CNRS : professionnels de l'information scientifique d'Occitanie, il vise à apporter une aide pour l'élaboration de prochaines préconisations relatives aux affiliations des auteurs scientifiques.

Le contenu du présent rapport n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

Nous tenons à remercier les personnes qui ont œuvré à la bonne réalisation de ce travail.

# Sommaire

Avant-propos.....	6
1. L'évaluation internationale de la recherche et mutation du paysage institutionnel français.....	8
1.1 Les affiliations.....	8
1.2 La bibliométrie : panorama des différents indicateurs.....	11
1.3 Les grands classements internationaux et les bases de données bibliographiques de référence.....	13
1.4 Les évolutions des structures institutionnelles de la recherche en France. Vers l'autonomie, l'excellence et la compétitivité : le poids de l'évaluation.....	15
2. Les préconisations pour la rédaction de l'affiliation.....	18
2.1 Les recommandations des PRES et des EPST : un tableau récapitulatif.....	18
2.2 Les résultats secondaires ou de l'absence de résultat : une fiche retour d'information.....	20
2.3 Les résultats primaires : la fiche synthétique-type.....	21
2.4 Synthèse des recommandations.....	22
3. Questionnaire, choix de l'application et résultats.....	24
3.1 Construction du questionnaire.....	24
3.2 Choix de l'application et diffusion.....	25
3.3 Résultats de l'enquête.....	26
3.4 Synthèse de l'enquête :.....	30
Conclusion.....	31
Glossaire.....	32
Bibliographie.....	33
Liste des annexes.....	36

## Avant-propos

La communication des travaux de recherche joue un rôle décisif dans le processus de recherche et constitue une des missions fondamentales du chercheur scientifique, à l'égale de la production et l'enrichissement de connaissances. Elle participe à la construction collective du savoir et à la transmission de celui-ci. Un chercheur diffuse ses résultats à travers des publications scientifiques ou bien des conférences. Ces publications peuvent ainsi être envisagées comme un « miroir de la communauté scientifique »<sup>1</sup>. Comme le remarque B. Gobert dans son étude *les dessous de la production scientifique*, les fonctions accréditées aux publications scientifiques ont évoluées depuis quelques décennies. Si dès 1665, la « revendication de la paternité des travaux »<sup>2</sup> permettait une reconnaissance de l'auteur et de sa production, les publications deviennent aujourd'hui des indicateurs pour l'évaluation de la production scientifique et ses divers acteurs (auteurs, universités et organismes de recherche, revues scientifiques).

Dans le contexte de mise en compétitivité de la recherche à l'échelle internationale et face aux impératifs de productivité fixés comme objectifs dans les contrats quadriennaux français de financement des chercheurs mais également des organismes, la visibilité des travaux de recherche devient fondamentale ; tout comme la signature de ces travaux permettant aux auteurs et par extension aux organismes qui les financent une reconnaissance de leur production et un facteur de notoriété potentiel. Il est cependant observé que l'écriture de la signature des publications scientifiques soulève des problèmes au regard des outils bibliométriques qui recensent automatiquement les productions scientifiques et leurs références. Cela se répercute sur l'ensemble des acteurs de la recherche dont la production scientifique n'est pas représentée à sa juste valeur tant au niveau quantitatif qu'au niveau qualitatif.

Ce dossier propose un état de lieux, non exhaustif, sur la question des affiliations des acteurs de la production scientifique dans le monde de la recherche publique française. Il expose les différentes pratiques et les dysfonctionnements en tenant compte de l'extrême complexité du monde de la recherche actuel. En outre d'un travail de recherche sur le fonctionnement global de la recherche, il rend compte d'une étude analytique relatant les préconisations données par les vingt et un PRES et les EPST aux diverses unités de recherche pour le renseignement des affiliations dans les publications scientifiques. Il expose enfin les résultats d'une enquête effectuée auprès des laboratoires affiliés au CNRS en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon en vue de notifier les pratiques effectives au regard des préconisations diffusées. Cette enquête permet également de

---

1 B. Gobert, *Les dessous de la publication scientifique*, IRD Brest, 22e mois de la science de Brest « la communication », avril 2008 <[www.brest.ird.fr/activites/DIC/conf\\_mdls08.ppt](http://www.brest.ird.fr/activites/DIC/conf_mdls08.ppt)>

2 Ibid

retranscrire le regard des chercheurs sur cette question et soulever leurs remarques.

Il reviendra préalablement sur le fonctionnement actuel de la recherche scientifique au niveau de son organisation, ses critères d'évaluation à travers l'étude de ses changements structurels et institutionnels. Il retranscrira ensuite l'étude menée. Cette partie explicitera la méthodologie employée pour élaborer et compléter les fiches synthétiques, présentées en annexes, qui recensent les consignes édictées ; puis exposera les remarques qui ont été tirées à partir des informations relevées. La dernière partie présentera enfin la construction du questionnaire de l'enquête réalisée sur les pratiques des laboratoires affiliés au CNRS en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Elle rendra compte des résultats et de la synthèse déduite de cette enquête.

# 1. L'évaluation internationale de la recherche et mutation du paysage institutionnel français

Dans cette première partie nous présenterons la place et le rôle des affiliations dans le système de la recherche, puis nous rappellerons les différents outils et indicateurs servant à l'évaluation de la recherche et fournissant les données à partir desquelles sont élaborés les grands classements internationaux. Nous verrons enfin les changements structurels survenus dans le système institutionnel de la recherche française.

## 1.1 Les affiliations

### Définition

L'association des professionnels de l'information et de la documentation ADBS définit l'affiliation comme la « dénomination de l'organisme auquel un auteur se rattache professionnellement, telle qu'elle est indiquée dans le document »<sup>3</sup>. L'observatoire des sciences et techniques (OST) précise : « **l'affiliation** d'un auteur décrit son appartenance à une structure de recherche, l'unité et les tutelles de l'unité. Le nombre de partenaires peut varier de {1 ...n} : 1 dans le cas d'une unité propre, n dans le cas d'une unité ayant plusieurs tutelles (organismes, universités, etc.).

**L'adresse** est la forme utilisée dans les publications et dans les bases de données pour représenter les affiliations. »<sup>4</sup>

Les établissements et organismes de recherche (universités/EPST) sont « organisés en instituts, UFR ou départements disciplinaires. Ils hébergent et soutiennent financièrement des laboratoires ou unités de recherches qui sont sous contrat avec l'établissement référent. Ces laboratoires/unités sont évalués, créés, renouvelés ou dissous tous les 4 ans.»<sup>5</sup> Une affiliation doit ainsi comporter le nom du laboratoire et/ou le numéro de l'unité de recherche ainsi que le nom de l'établissement qui les finance, appelé autrement la tutelle. Elle permet ainsi de marquer l'appartenance des travaux à ces auteurs mais également aux établissements de rattachement. Le financement des laboratoires et des établissements dépendent du taux de production de travaux scientifiques élaborés durant ces quatre

<sup>3</sup> ADBS, *Vocabulaire de la documentation* <<http://www.adbs.fr/vocabulaire-de-la-documentation-41820.htm>>

<sup>4</sup> OST, Groupe de travail « Analyse des instructions », *Rapport d'étape sur l'analyse des instructions émises par les établissements à l'attention de leurs chercheurs concernant les publications scientifiques*, Projet NormAdresses, octobre 2007.

<[http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/GT\\_AnalyseInstructions\\_Normadresses\\_OST2007.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf)>

<sup>5</sup> Nicolas Vibert, CR1 CNRS, CeRCA (UMR 6234 – Université de Poitiers - Université de Tours), *Organisation institutionnelle de la recherche Procédures de recrutement des enseignants-chercheurs et chercheurs*, mars 2009, <[http://ccl.ed.univ-poitiers.fr/.../Metiers\\_de\\_la\\_recherche\\_Mars\\_2009.ppt](http://ccl.ed.univ-poitiers.fr/.../Metiers_de_la_recherche_Mars_2009.ppt)> à partir de <<http://ccl.ed.univ-oitiers.fr>>

années contractuelles. Il est donc impératif pour ces structures que leur soit reconnue et comptabilisée leur production. Cependant la composition des unités de recherche peut être complexe en France. En effet les chercheurs qui y sont affectés dépendent parfois de plusieurs tutelles, il s'agit des unités mixtes de recherche (UMR) en opposition aux unités propre de recherche (UPR), exclusivement rattachés à une seule tutelle. Les travaux élaborés dans les UMR doivent porter la signature de l'ensemble des tutelles de leurs membres scientifiques. Nous verrons par ailleurs en quoi les fonctionnalités des outils bibliométriques ne permettent pas de reconnaître l'ensemble de ces tutelles.

### Rédaction : hiérarchies et modèles de lignes

L'adresse qui formalise les affiliation peut être rédigée selon deux hiérarchies :

- La **hiérarchie descendante** débute par le nom de l'établissement ou de l'organisme de la tutelle.

*Organisme, Nom du laboratoire, CP, ville, pays*

- La **hiérarchie ascendante** commence par le nom du laboratoire.

*Nom du laboratoire, Organisme, CP, ville, pays*

Les auteurs indiquent leur(s) affiliation(s) à une ou plusieurs tutelles par l'utilisation d'indices qui permettent de faire des renvois aux différentes adresses :

- Le **modèle mono-ligne** consiste en « un seul renvoi par auteur pour décrire l'appartenance à une unité ayant « n » tutelles. Chaque auteur renvoie à une seule adresse, chaque affiliation est représentée par une seule adresse. »<sup>6</sup>

Dupont A.<sup>1</sup>, Durand B.<sup>1</sup>, Martin C.<sup>2</sup>, Smith D.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Université X, EPST1, UMR XXX, F-31000 Toulouse, France

<sup>2</sup> EPST2, EPST3, UMR YYY, F-34000 Montpellier, France

<sup>3</sup> Institut1, ..., USA

- Le modèle **multi-lignes** indique « n » renvois par auteur dans le cas de « n » tutelles chaque auteur renvoie à plusieurs adresses. Chaque affiliation est représentée par plusieurs adresses. Ce modèle permet de décrire explicitement chacune des tutelles des UMR dans une adresse séparée. »

Dupont A.<sup>1,2</sup>, Durand B.<sup>1,2</sup>, Martin C.<sup>3,4</sup>, Smith D.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> Université 1, UMR XXX, F-31000 Toulouse, France

---

6 OST, Groupe de travail « Analyse des instructions », *Rapport d'étape sur l'analyse des instructions émises par les établissements à l'attention de leurs chercheurs concernant les publications scientifiques*, Projet NormAdresses, octobre 2007.

<[http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/GT\\_AnalyseInstructions\\_Normadresses\\_OST2007.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf)>



<sup>2</sup> EPST1, UMR XXX, F-31000 Toulouse, France

<sup>3</sup> EPST2, UMR YYY, F-34000 Montpellier, France

<sup>4</sup> EPST3, UMR YYY, F-34000 Montpellier, France

<sup>5</sup> Institute1, ..., USA

### Indexation et traitement des affiliations dans le *Web of Science*

L'éditeur *Thomson Scientific* indexe les affiliations recensées dans ses bases de données bibliographiques selon une structuration dite « canonique », qui suit le modèle hiérarchique descendant : « main organization » puis « sub organization ». Il ne peut y avoir qu'une seule organisation principale par ligne d'adresse mais plusieurs organismes secondaires. De plus il indexe quasi systématiquement l'université en tant qu'organisation principale et ce malgré la place qu'elle occupe dans l'adresse. Enfin les liens entre les auteurs et leurs affiliations ne sont pas mémorisés dans le *WoS*, à l'exception de l'auteur principal, les travaux bibliométriques se fondant uniquement sur les adresses présentes dans chacune des publications. Au regard de ces constatations, l'OST préconise l'utilisation d'une hiérarchie descendante selon un modèle multi-lignes. Ce modèle génère une ligne d'adresse par établissement tutelle, alors que celui mono-ligne regroupe sur une même ligne les différentes tutelles d'un même laboratoire, ce qui, avec le système d'indexation du *Web of Science*, amène une hiérarchisation des tutelles considérées alors comme des sub organization. Dans le second cas les productions scientifiques ne sont pas attribuées aux organismes à leur juste valeur.

### Pratiques

Le sens d'écriture des adresses divergent selon les disciplines et les revues scientifiques. Certaines revues scientifiques n'acceptent pas les modèles multi-lignes, qui sont considérés comme trop complexes ou occupant une trop grande place. Elles modifient donc les affiliations ce qui amènent de lourdes conséquences et tronquent la « paternité » des travaux. De plus certaines disciplines scientifiques ont leurs propres pratiques, comme par exemple en physique où le laboratoire est placé en premier (hiérarchie ascendante).

Un autre souci concernant la rédaction des affiliations concerne les UMR et le manque de normalisation des écritures. En effet l'OST a constaté un manque d'homogénéisation concernant les recommandations données par les différents établissements tutelles au sein d'une même unité de recherche. Les chercheurs ont ainsi reçu des consignes préconisant des écritures selon des modèles différents, point que l'enquête mettra également en exergue ultérieurement. De plus un manque de normalisation des noms, sigles ou labels des entités participent à la mauvaise visibilité des travaux de certains laboratoires du fait de la disparité des signatures.

Afin de mieux saisir les méthodes et les pratiques d'évaluation de la recherche scientifique contemporaines nous reviendrons sur les principaux outils bibliométriques.

## 1.2 La bibliométrie : panorama des différents indicateurs

L'article scientifique comme outil d'évaluation de la production scientifique.

La bibliométrie est la mesure quantitative de la production scientifique. Elle est définie en 1969 comme "l'application des mathématiques et des méthodes statistiques aux livres, articles et autres moyens de communication" (Pritchard)<sup>7</sup>. Depuis 1950 l'article scientifique ainsi que les citations bibliographiques<sup>8</sup> qu'il contient sont utilisés comme des indicateurs servant à l'évaluation quantitative de la production scientifique<sup>9</sup>. La bibliométrie produit notamment le *Journal Impact Factor* (JFI), indicateur élaboré afin d'évaluer les revues scientifiques indexées dans la base du *WoS*.

### Web of Science

L'éditeur *Thomson Reuters Web of Knowledge* propose à travers l'interface *Web of Science* (WoS) l'accès aux trois principales bases de données bibliographiques : Science Citation Index Expanded (SCIE) concernant les sciences exactes, Social Sciences Citation Index (SSCI) concernant les sciences sociales, Arts & Humanities Citation Index (AHCI) inhérente aux arts et humanités. Le WoS propose désormais le référencement de conférences et congrès scientifiques<sup>10</sup>.

### Citation Report

Le rapport de citations produit des statistiques de citations ainsi que des graphiques permettant d'évaluer la production d'un chercheur. Il calcule :

- le nombre de publications
- le nombre de fois où les résultats ont été cités (Sum of Times Cited field)
- le nombre d'articles cités par les résultats (Citing Articles field)
- le nombre moyen de fois où un résultat a été cité (Average Citations per Item field)

---

<sup>7</sup> Xavier POLANCO, *Aux sources de la scientométrie*, Direction, Groupe Infométrie de l'INIST-CNRS, Nancy, citant A. Pritchard, "Statistical Bibliography or Bibliometrics?", *Journal of Documentation*, vol. 25, n° 4, December 1969, p. 348-349.

<sup>8</sup> Références bibliographiques décrivant, authentifiant et renvoyant aux documents qui ont servis à l'étude développée dans les articles. Ces références sont écrites selon les normes strictes, normalisées internationalement. Elles répondent aujourd'hui à la norme Afnor ISO 690 (Z44-005)

<sup>9</sup> . Derek John de Solla Price conçoit l'utilisation de l'article scientifique comme un indicateur de production (*output*) de l'activité scientifique. Les outputs (sortants) sont équivalents aux productions effectives de la recherche scientifique, en opposition aux inputs (intrants) relatifs aux financements de celles-ci.

<sup>10</sup> Conference Proceedings Citation Index- Science, Conference Proceedings Citation Index- Social Sciences & Humanities, Index Chemicus, Current Chemical Reactions <<http://ist.inra.fr/plateformes/Commun/infobddwosrev.htm>>

- le nombre total de fois qu'un résultat a été cité à chaque année (Total column).
- L'indice h (qui est un indicateur individuel servant à l'auto-évaluation des chercheurs).<sup>11</sup>

Il est également possible de retirer les auto-citations du rapport afin de ne pas tronquer les résultats (View without self-citations).<sup>12</sup>

Les affiliations occupent ainsi une place majeure car elles servent de base à ces calculs bibliométriques. Ces derniers se concentrent cependant sur le premier nom cité, ce qui induit une hiérarchisation d'importance dans les travaux menés au sein d'un même laboratoire (problème du poids d'un auteur et des co-auteurs. Les pratiques de rédaction des signatures diffèrent également selon les disciplines scientifiques révélant les limites de ces indicateurs et leur manque d'opérabilité avec la pluralité et la complexité de la recherche scientifique.<sup>13</sup>

### Essential Science Indicator (ESI)

L'ESI est un outil d'analyse qui recueille des données dans 8500 revues, en recherchant des indicateurs de performance comme le nombre de publication d'articles et de citations. Il sert à :

- Mesurer les performances de recherche d'un pays, d'institutions, d'entreprises, d'auteurs, de revues ou d'essais.
- Identifier les tendances importantes dans le domaine des sciences et des sciences sociales et des sujets de recherche émergents.
- Évaluer des collaborateurs, des pairs.

Seuls les individus, les institutions, les revues ou les pays les plus cités seront inclus dans la base de données

Yves Gringas note un déplacement des pratiques bibliométriques et de leur impact avec la démultiplication d'indicateurs utilisés comme indices de notoriété ou servant à la production de classements internationaux; la bibliométrie devient un « enjeu politique lié à l'évaluation

<sup>11</sup> Selon Yves Grigas cet indicateur qualitatif des publications d'un chercheur « est un composite de la production [outputs] (nombre d'articles écrits) et de la visibilité (nombre de citation reçues). « Un chercheur ayant publié 20 articles parmi lesquels 10 ont au moins 10 citations, chaque citation aura un indice de 10. ». Cependant l'auteur relève que si cet indice devrait « favoriser une évaluation plus démocratique de la recherche », il demeure désavantageux pour les jeunes chercheurs car il est fortement lié à la production. En effet un auteur publiant trois articles cités soixante fois chacun recevra un indice de 3 ; un auteur publiant dix articles cités onze fois aura quant à lui un indice de 11.

Yves Grigas, note de recherche *La fièvre de l'évaluation de la recherche – Du mauvais usage de faux indicateurs*, CIRST(www.cirst.uqam.ca) – 2008-05, isbn978-2-923333-39  
<[http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note\\_rech/2008\\_05.pdf](http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2008_05.pdf)>

<sup>12</sup> <[http://bibliotheque.uqac.ca/aide/guides/Guide\\_Web\\_of\\_science.pdf](http://bibliotheque.uqac.ca/aide/guides/Guide_Web_of_science.pdf)>

<sup>13</sup> URFIST. *Groupe de réflexion sur l'analyse et la caractérisation de la production scientifique, Outils et Méthodes*. avril 2011

institutionnelle de la recherche et des chercheurs »<sup>14</sup>

### 1.3 Les grands classements internationaux et les bases de données bibliographiques de référence

La publication de classements internationaux relatifs à l'enseignement supérieur et à la recherche se multiplie depuis près de dix ans. Nous en recenserons les principaux.

#### Classement de Shanghai et *Web of Science*

Le classement académique international des universités (ARWU) est établi chaque année par l'université Jiao Tong de Shanghai (SJTU) depuis 2003. Initialement produit dans une volonté de comparer les universités chinoises d'avec les plus prestigieuses universités mondiales, ce classement vise à ordonner 500 universités en fonction de leurs performances académiques à partir de « données internationalement comparables et vérifiables par tous »<sup>15</sup>. Il repose sur six critères : « 1. ALU : nombre d'anciens élèves ayant reçu un prix Nobel (sauf Paix et Littérature) ou une médaille Fields, 2. STA : nombre de professeurs de l'institution ayant reçu un prix Nobel ou une médaille Fields, 3. HiCi, résultats de l'activité de recherche : nombre de chercheurs les plus cités tel que calculé par Thomson Scientific, 4. N&S : nombre d'articles publiés dans les revues scientifiques *Nature* et *Science*, 5. PUB : nombre d'articles indexés par Thomson Scientific (base de données Web of Science), 6. PROD : score total des cinq premiers indicateurs divisé par la taille du corps professoral (équivalent temps plein). »<sup>16</sup> Ce classement est sujet à de nombreuses controverses quant aux choix des indicateurs et à leur pondération. En effet la qualité de la production scientifique est évaluée à partir des bases de données du *Web of Science* qui indexent principalement des articles scientifiques, ce qui pénalise certaines disciplines telles que les sciences humaines et sociales qui publient les travaux sous forme de monographies. De plus en évaluant à partir des revues *Science* (américaine) et *Nature* (britannique), le classement se concentre sur les publications de langue anglo-saxonne. Le classement de Shanghai demeure le plus médiatisé et nous verrons par la suite son influence sur la prise de décision politique relatif à l'organisation institutionnelle de

---

14 Yves Grigas, note de recherche *La fièvre de l'évaluation de la recherche – Du mauvais usage de faux indicateurs*, op.cité

<[http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note\\_rech/2008\\_05.pdf](http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2008_05.pdf)>

15 *Enseignement supérieur : le défi des classements*. Rapport d'information n° 442 (2007-2008) de M. Joël BOURDIN, fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, déposé le 2 juillet 2008 <<http://www.senat.fr/rap/r07-442/r07-44210.html>>

Les auteurs utilisent pour indicateurs des informations communiquées sur les sites internet des universités ainsi que des informations prélevées à partir du Web of Science. Seulement de nombreux chercheurs reprochent la non communication des données initiales de l'étude, les auteurs du classement se défendant d'utiliser des données qui sont librement accessibles sur internet sans plus donner de précisions quant aux choix établis dans la sélection.

16 J-C. Billaut, D. Bouyssou, Ph. Vincke, *Les limites du classement de Shanghai*

<[http://www.lamsade.dauphine.fr/~bouyssou/limites\\_shanghai\\_v2b.pdf](http://www.lamsade.dauphine.fr/~bouyssou/limites_shanghai_v2b.pdf)>

l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

### Classement Times Higher Education et SCOPUS

Hebdomadaire consacré à l'enseignement supérieur, il publie annuellement un classement mondial des universités depuis 2004. « Ce classement est fondé à 40 % sur une « revue par les pairs », et à 10 % sur un sondage effectué auprès des employeurs. Les autres indicateurs pris en compte sont de nature quantitative. Ils portent sur l'encadrement des étudiants [...] et la visibilité des travaux de recherche »<sup>17</sup> à travers le nombre de citations identifiées par la base de données bibliographiques *Scopus* mise en place par la compagnie *Elsevier* depuis 2002. Cette base de données est considérée comme lacunaire dans le domaine des sciences humaines et sociales.

### Webometrics Ranking of World Universities et Google Scholar

Ce classement mondial des unités et des organismes de recherche est produit par le Cybermetrics Lab, unité du CSIC (le conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol). Il est basé sur une analyse quantitative de l'activité scientifique sur internet. Il mesure ainsi la visibilité et l'impact des établissements à partir du nombre de consultation des publications publiées sur internet. Cette « webométrie » s'effectue à partir de la base de données bibliographique *Google Scholar* et plus généralement sur le web<sup>18</sup>. Cependant Yves Grigas soulève le problème de ces sources qui ne « sont pas contrôlées et non reproductibles car leur contenu varie constamment et [qu'il n'y a pas] de critères d'inclusion des documents, contrairement aux bases de données du *Web of Science* et de *SCOPUS* dont la liste de revues recensées est connue. »<sup>19</sup> La visée de ce classement est de favoriser la communication des travaux scientifiques sur internet<sup>20</sup>.

### École des Mines de Paris

Depuis 2007 l'École propose un classement international relatif à l'évaluation des trajectoires professionnelles des anciens élèves. Il est fondé sur l'indicateur unique du « nombre des anciens étudiants figurant parmi les dirigeants exécutifs des 500 plus grandes entreprises mondiales. »<sup>21</sup>

---

17 *Enseignement supérieur : le défi des classements*. Rapport d'information n° 442 (2007-2008) de M. [Joël BOURDIN](#), fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, déposé le 2 juillet 2008 <<http://www.senat.fr/rap/r07-442/r07-44211.html>>

18 Ibid

19 Yves Grigas, op. cité

20 INRP/27-01-09, <[ife.ens-lyon.fr/ife/actualites/archives/webometrics/at\\_download/file](http://ife.ens-lyon.fr/ife/actualites/archives/webometrics/at_download/file)> [PDF]

21 *Enseignement supérieur : le défi des classements*. Rapport d'information n° 442 (2007-2008) de M. [Joël BOURDIN](#), fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification, déposé le 2 juillet 2008 <<http://www.senat.fr/rap/r07-442/r07-44212.html>>

Ainsi si la corrélation entre les différents classements est faible et le choix des indicateurs varient, le problème de l'adaptation de ces derniers aux objets à l'étude demeurent problématiques. En effet la pluralité des pratiques documentaires existant entre les diverses disciplines scientifiques n'est pas prise en compte alors que la forme et l'usage des publications varient selon les sciences (monographie, actes de colloque, comptes rendus, thèses, conférences...) de même que la période de validité des travaux. Les résultats publiés dans les ouvrages en sciences sociales ont une durée de validité plus élevée que ceux publiés en sciences dites « dures » et techniques, disciplines où les découvertes sont continues et où l'innovation est constante. Jean-Claude Vial pose également la question de la finalité de ces évaluations et des exigences qu'elles soulèvent d'un point de vue « politique, économique et éthique »<sup>22</sup>

#### **1.4 Les évolutions des structures institutionnelles de la recherche en France. Vers l'autonomie, l'excellence et la compétitivité : le poids de l'évaluation**

Le contexte de mise en compétitivité de la recherche à l'échelle mondiale a amené une restructuration du paysage institutionnel de la recherche en France. Ainsi le rapport d'information du Sénat relatif aux grands classements internationaux met en exergue la volonté politique de réagencer les dispositifs français en vue d'une meilleure visibilité internationale. « Il en ressort que les pays les plus performants dans le classement de Shanghai sont ceux qui allient un niveau de financement élevé à une gouvernance autonome des universités. [...] Les classements promeuvent un certain modèle universitaire fondé sur la transparence, la concurrence et l'autonomie d'établissements [...] En augmentant les moyens alloués à l'enseignement supérieur, et en réformant son système universitaire, la France tend à s'aligner sur le modèle promu par les classements, qui ont ainsi un effet mobilisateur positif. »<sup>23</sup>

La loi de programme pour la recherche du 18 avril 2006 a mise en place l'agence nationale de la recherche (ANR), l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) mais également les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). « La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) du 10 août 2007, élargit les compétences budgétaires des universités et place l'évaluation à l'articulation entre l'autonomie des établissements et leur contractualisation avec la tutelle ».<sup>24</sup>

---

22 Vial Jean-Claude. *Les évaluations de la recherche : Compte rendu du colloque de Centre d'Alembert, 13 et 14 mai 2009, Orsay*

23 *Enseignement supérieur : le défi des classements, op. cité*

24 <<http://blog.univ-provence.fr/blog/coordination-rgionale-paca/evaluation/2011/10/02/enjeux-et-perspectives-de-l-aeres>>

### Agence nationale de la recherche et la création de pôles de compétitivité

La création de l'ANR en 2007 constitue un tournant dans l'adoption d'un modèle de financement reposant sur des appels à projets en opposition à un financement récurrent (cf. annexe n°1). « Elle établit le principe d'une évaluation, comme préalable au financement de la recherche »<sup>25</sup>, les projets étant « sélectionnés sur des critères d'excellence scientifique et technique. »<sup>26</sup> Cet organisme vise notamment à l'application de l'innovation scientifique dans le domaine technologique (brevets et inventions) et développe le partenariat entre le secteur public et le secteur privé. En ce sens il met en œuvre la volonté publique de développer « la performance des établissements en termes de brevets et d'activités contractuelles »<sup>27</sup>. Ce développement de la recherche dite partenariale entre entreprises et organismes de recherche en vue de réaliser des projets innovants dans un secteur d'activité délimité est l'objectif principal des pôles de compétitivité qui visent au développement territorial.

### Création de PRES : vers une meilleure visibilité de la recherche française

En réaction à la mauvaise position des universités et organismes de recherche français dans les classements internationaux, le gouvernement crée les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Ils visent à mutualiser les activités et les moyens entre les universités (EPSCT), les organismes de recherche (EPST) et les grandes écoles présents sur un même territoire<sup>28</sup> afin de proposer une offre de formation complémentaire mais également de rassembler les productions scientifiques des divers institutions de recherche sous l'appellation d'une tutelle unique qui permettrait de conférer plus de poids et de visibilité aux travaux de recherche. En 2011 vingt et un PRES ont été constitués. L'objet de la seconde partie de ce rapport se concentre sur les préconisations communiquées par les PRES à l'égard des établissements qui les composent en ce qui concerne la rédaction de la signature des affiliations des publications scientifiques.

### Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

La création de l'AERES entre dans la continuité des processus de Bologne, accords européens signés en 1999 en vue de « promouvoir l'assurance-qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, selon des références et lignes directrices pour le management de la qualité

---

25 Ibid

26 <<http://www.vie-publique.fr/documents-vp/convention-anr.pdf>>

27 *Enseignement supérieur : le défi des classements, op. citée*

28 « Il semble bien que la dispersion du système d'enseignement et de recherche français l'empêche d'atteindre une **taille critique** et de créer un **environnement pluridisciplinaire**, favorables à une recherche de pointe au niveau international. C'est ce constat qui conduit le gouvernement à encourager les regroupements d'universités et la formation de pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). » Ibid

adoptées lors de la conférence de Bergen (mai 2005) et qui déterminent les normes d'évaluation interne et externe des établissements par les agences spécialisées »<sup>29</sup>. Cet organisme indépendant centralise et fournit les indicateurs<sup>30</sup> pour l'évaluation en vue des financements publics de la recherche (cf. annexe n°2).

### OST et le projet IPERU

Une convention a été signée en novembre 2005 entre le ministère en charge de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST), afin de mettre en place des indicateurs de production scientifique et technologique des établissements d'enseignement supérieur. Ce projet se nomme IPERU (indicateurs de production des établissements de recherche universitaire). Ce dispositif produit « des routines pour contrôler la qualité des données et leur comparabilité ; les procédures de normalisation des indicateurs permettant de comparer entre eux des établissements dont la composition disciplinaire est différente ; des tests statistiques pour aider à l'analyse de la significativité des résultats (analyse des fluctuations annuelles, établissement d'une typologie des établissements) ». L'OST a également mis en œuvre le projet Normadress qui étudie l'impact des affiliations dans l'évaluation des chercheurs et des établissements à partir de la base de données *Web of Science*.

---

<sup>29</sup> *Ibid*

<sup>30</sup> Indicateurs préalablement fournis par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Direction générale de l'enseignement supérieur, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) et l'Observatoire des Sciences et Technologies (OST).



## **2. Les préconisations pour la rédaction de l'affiliation**

La prise de conscience du manque de visibilité de la production de la recherche publique française a provoqué des réactions au sein de ses acteurs. Notamment l'OST a lancé en 2006 le projet « NormAdresses » qui a donné dès 2007 des premières propositions pour une rédaction normalisée des adresses dans les publications scientifiques : ce rapport est joint en annexe n°3.

### Le projet NormAdresses

Les conseils communiqués par l'OST sont :

- l'adoption d'un libellé unique par organisme de recherche
- la rédaction des adresses en hiérarchie descendante
- pas de cedex dans les adresses postales
- la création de listes d'adresses normalisées et mises à jour par les organismes de recherche
- le respect d'un ordre dans la mention des adresses à fixer par un accord entre les organismes de recherche

L'OST n'exprime pas de prise de décision en ce qui concerne le modèle de rédaction mono-ligne ou multi-lignes. Le multi-lignes est à priori plus pertinent mais il n'est pas pris en compte dans la base bibliographique de référence le WoS.

Néanmoins, le projet NormAdresses appelle l'ensemble des acteurs de la recherche publique française à la prise de conscience de l'importance de la normalisation des adresses pour le renseignement des affiliations. Les grands organismes de recherche sont donc invités à produire des préconisations adressées à leurs membres pour les aider à rédiger leur affiliation.

### **2.1 Les recommandations des PRES et des EPST : un tableau récapitulatif**

Impulsés par le projet NormAdresses de l'OST, des PRES et des EPST ont réalisé des documents officiels à l'attention de leurs membres affiliés pour les aider dans la rédaction de leur signature dans les publications scientifiques. Ces préconisations sont diffusées en public ou en interne sous le titre de « charte », « guide », (...). Une recherche a été effectuée, de manière la plus complète possible, pour relever l'ensemble des documents destinés aux producteurs de la recherche publique française.

### La recherche de recommandations

La collecte de l'ensemble des préconisations concerne les informations données par les vingt-et-un pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) et les neuf établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) en France. Le champ de recherche s'est étendu jusqu'à ces trente organismes car ils représentent une grande partie de la production scientifique publique française.

Obtenus grâce à une recherche approfondie, les divers résultats ont permis, dans un premier temps, d'établir un tableau répertoriant le type de documents trouvés et leur origine. Ce tableau est joint en annexes (cf. annexe n°4). Les lignes supérieures représentent les 21 PRES et les lignes inférieures, les 9 EPST. La typologie des résultats est ensuite organisée en trois colonnes :

- la première comprend les documents publiés sous une forme élaborée et complète par l'EPST ou le PRES en tant qu'entité ; ils portent le titre de « charte », « guide », « bulletin d'information », « lettre », « note », « recommandations », « règles », ...
- la deuxième désignent le même type de documents mais ils sont diffusés par un ou plusieurs membre(s) d'un PRES ; c'est à dire qu'ils ne s'adressent pas à l'ensemble des membres du PRES mais aux membres de leur propre organisme.
- la troisième répertorie les résultats qui ne traitent qu'une partie des informations concernant la rédaction de la signature des publications scientifiques ; et l'absence de résultats

### La classification des résultats de recherche

Sur l'ensemble des trente établissements, dix ont élaboré un document officiel diffusé publiquement pour l'ensemble des membres de leur organisme. D'autre part, on remarque, du fait même de ce classement de résultats, que certains membres d'un PRES ont réalisé leurs propres recommandations en l'absence de conseils de leur PRES. C'est le cas de sept établissements pour les six PRES cochés dans la deuxième colonne. Ces résultats ont été séparés car ce type de préconisation n'est pas adressé à l'ensemble des membres du PRES donc il ne peut pas être représentatif du PRES dans son entité. Les résultats compris dans les deux premières colonnes ont donné suite à une analyse approfondie qui fait l'objet de la partie « 2.3 Les résultats primaires : la fiche synthétique-type ».

Par ailleurs, d'autres types d'informations sont disponibles pour certains des quatorze autres PRES ou EPST. Ou alors aucune information n'a été relevée. Cette part restante est due à un silence, c'est à dire soit que l'information n'a pas été produite, soit qu'elle n'a pas été publiée, soit qu'elle n'a pas été repérée. Ces résultats traités sont abordés dans la partie suivante.

## **2.2 Les résultats secondaires ou de l'absence de résultat : une fiche retour d'information**

Les résultats appelés secondaires sont les informations recueillies au sujet de la rédaction de la signature des publications scientifiques qui ne sont pas travaillées sous la forme d'un document publié auprès de tous les producteurs de la recherche membres d'un organisme. Pour la plupart, elles ne traduisent pas la volonté directe d'un établissement à diffuser des conseils en vue d'une normalisation de la signature. Ces informations ne sont pas le fruit d'un travail de réflexion sur le moyen d'uniformiser la signature au sein d'un même organisme, contrairement aux résultats primaires qui seront analysés par la suite.

L'obtention de ces résultats secondaires a donné lieu à des remarques présentes dans le document intitulé « Retour d'information concernant le renseignement de la signature sur les publications scientifiques pour le reste des établissements » (cf. annexe n°5).

### Des informations secondaires

Trois de ces résultats de recherche ont amené à une information tirée des décrets du Journal Officiel pour la création des trois PRES concernés. Il y est précisé que l'intitulé normalisé du PRES cité dans le décret doit être renseigné en première mention dans les publications scientifiques. Ce type d'information n'a pas fait preuve d'une diffusion large, c'est pourquoi il est abordé dans cette partie. De plus, c'est la seule information que l'on trouve, en effet il n'est pas indiqué par exemple si l'on doit inscrire l'adresse postale lorsque l'on signe.

En revanche on relève le cas d'un PRES ayant développé cette information présente dans le décret de sa création sous la forme d'un communiqué de presse. Ici, il y a un effort de diffusion donc la question de la signature unique est existant. Cependant le PRES n'a pas élaboré de document officiel comprenant les détails de la rédaction de la signature des publications scientifiques, c'est pourquoi il s'agit encore d'un résultat primaire.

### L'absence de résultat

Du reste, on repère une information produite par un membre d'un PRES mais dont l'accès est limité aux personnes membres de l'établissement. Il est alors impossible d'en connaître le contenu.

Enfin, pour le reste des PRES et EPST, soit neuf organismes, il n'y a pas, pour le moment, d'informations au sujet des signatures des publications scientifiques, du moins elles ne sont pas diffusées de manière publique et accessible. Ce silence traduit, soit un manque d'investissement de la part des établissements désignés, soit diffusion en interne de ces informations, soit un travail de réflexion sur le sujet en cours.

## **2.3 Les résultats primaires : la fiche synthétique-type**

La recherche de préconisations produites par les EPST et les PRES pour la rédaction de la signature des publications scientifiques a aboutie à des résultats appelés « primaires ». Ceux-ci sont originaires d'un groupe de travail créé au sein des différents organismes qui a travaillé sur la question des affiliations. Ces documents donnent des recommandations claires et précises à l'ensemble des membres qui sont sous la tutelle de leur établissement. L'ensemble de ces « guides », « chartes », (...), trouvés grâce à la recherche, est joint en annexe n°6 de ce dossier.

### Contenu des préconisations

Dans la plupart des recommandations relevées, le contexte de visibilité de la production scientifique est rappelé. Sous forme d' « avant-propos » ou de « contexte », le responsable de l'organisme invite les membres de son établissement à prendre en compte l'impact stratégique que peut avoir le renseignement des affiliations.

Après avoir attiré l'attention sur la problématique de la rédaction des signatures scientifiques, l'établissement décrit le modèle qu'il a choisi pour la normalisation des adresses de ses membres. Puis un exemple d'adresse normalisée est donné. Enfin, le guide fournit parfois un index de tous les noms normalisés des unités de recherche affiliées à l'établissement.

### Traitement des informations

Afin de mettre sur le même plan les différentes recommandations produites, nous avons créé une fiche type à renseigner. Celle-ci permet de décrire, de manière synthétique, les critères choisis pour uniformiser la rédaction des affiliations. Le but est de pouvoir repérer les divergences ou les similitudes entre les recommandations, d'un simple coup d'œil, sans avoir à lire complètement la charte, le guide, (...). Les seize fiches synthétiques produites pour les préconisations trouvées sont disponibles en annexe (cf. annexe n°7).

### Choix des champs de description

Les critères à renseigner sur la fiche synthétique ont été choisis par rapport à la lecture des éléments des diverses recommandations mais ils se sont également inspirés du projet NormAdresses de l'OST.

Ainsi les champs génériques de type titre, enjeux évoqués, membres du PRES (pour les PRES uniquement), adressé(es) à, syntaxe de la signature, source, permettent de rendre compte à la fois de la paternité du document et des particularités de chaque recommandation.

En revanche le tableau récapitulatif relève les éléments de manière synthétique, c'est à dire que la majorité des champs sont limités à trois types de réponse : oui, non, non renseigné ; ascendante, descendante, non renseigné ; ou encore mono-ligne, multi-lignes, non renseigné. Cette manière de répertorier l'ensemble des préconisations facilite l'étape des comparaisons.

## **2.4 Synthèse des recommandations**

Le relevé des critères de description des recommandations produites par les PRES et EPST a permis la comparaison de leurs choix. Les divergences repérées entre les préconisations d'établissements différents alimentent le réel questionnement sur la normalisation des adresses.

Tout d'abord la diversité se manifeste par les titres données à ces préconisations. En effet, les établissements utilisent leurs propres mots pour désigner la même production, à savoir des recommandations pour la rédaction des signatures des publications scientifiques de leur membres affiliés.

Par ailleurs, les enjeux évoqués dans chaque document amènent au même constat, autrement dit la nécessité de normaliser la rédaction des adresses afin de mieux rendre compte de la visibilité de l'établissement concerné. De plus, la plupart cite le projet NormAdresses de l'OST comme ayant servi de référence à la constitution des recommandations.

Concernant les dates de diffusion des recommandations, on remarque qu'elles suivent toutes le mouvement initié par ce même projet NormAdresses de l'OST, à partir de 2006 et jusqu'à 2011 (date de la recherche effectuée pour la rédaction de ce rapport).

De manière générale, les préconisations données ne permettent pas de renseigner tous les champs du tableau. Donc , même si la question de la rédaction est présente, elle n'est pas toujours traitée en profondeur.

Concernant le choix fait pour le libellé normalisé de l'établissement, il comprend parfois trop de caractères ou alors des accents ce qui peut provoquer des erreurs lors de la rédaction de l'affiliation par un auteur.

À propos du modèle de rédaction, on perçoit la particularité suivante qui est de conseiller les deux modèles à la fois (mono-ligne et multi-lignes) selon le cas de l'auteur. Ce type de préconisations contribue au manque de clarté du sujet, renforcé par les contradictions entre les recommandations d'organismes différents. En effet, un chercheur au sein d'une UMR peut recevoir deux préconisations opposées par deux de ses établissements de tutelle.

De même que chaque document insiste sur l'importance d'une signature unifiée et homogène mais les exemples donnés par la suite ne sont pas toujours de la sorte. Certaines préconisations donnent plusieurs manières de rédiger son affiliation : soit dans deux langues différentes, soit avec l'acronyme puis avec son développé.

Autrement dit, les divergeances entre les diverses préconisations et l'imprécision dans leur contenu sont présentes malgré le souhait formulé pour la normalisation des affiliations. A l'heure actuelle, il paraît difficile pour un chercheur d'avoir une idée claire et précise de la manière de rédiger son affiliation.

Dans l'objectif de produire des préconisations adaptées aux acteurs et au fonctionnement de la production scientifique, il est apparu pertinent de réaliser une enquête au près des unités de recherche. L'élaboration et la mise en œuvre d'une telle enquête sont des points abordés dans la partie suivante.

### 3. Questionnaire, choix de l'application et résultats

#### 3.1 Construction du questionnaire

Le questionnaire (cf. annexe n°8) s'est élaboré analogiquement aux fiches synthétiques que nous avons mises en place pour recueillir les préconisations de chaque PRES et EPST. Les catégories les plus pertinentes ont été reprises sous forme de question (par exemple : date des recommandations reçues ; libellé normalisé de l'établissement ; mode hiérarchique ; mode mono ou multi-ligne ;...). Il s'intitule : « *Enquête sur les pratiques des laboratoires affiliés au CNRS : la signature des publications scientifiques* », et il comporte 20 questions dont un champ de commentaires. Un petit texte de présentation accompagne le questionnaire, et apparaît dans l'e-mail d'envoi. Il introduit la problématique et tente de sensibiliser nos destinataires à l'importance de répondre à ce questionnaire.

Dans la majorité des questions, les trois choix de réponse sont : « oui » ; « non » ; « pas de réponse ». L'ajout de la catégorie « pas de réponse », permet aux directeurs d'unité de signaler qu'ils ne connaissent pas la réponse, ou bien qu'elle dépend des situations. Ceci évite également les biais d'interprétation de nos résultats.

Le questionnaire s'adresse aux directeurs d'unité, ainsi nous avons inclus des questions qui leur sont propres : « [...] avez-vous diffusées [*les consignes reçues*] aux membres de votre équipe de recherche ? » (*question 5*).

Nous leur avons demandé de rédiger la signature qu'ils utilisent dans leurs publications (*question 15*), afin de pouvoir la comparer avec les déclarations qu'ils ont faites auparavant, et donc de nous apercevoir s'ils respectent les recommandations ou pas.

La dernière partie du questionnaire concerne les pratiques des directeurs et de leur laboratoire. Nous leur demandons directement s'ils signent toujours de la même façon leurs publications (*question 16*), et s'ils répondent « non » nous leur demandons de préciser pourquoi (*question 17*). Ainsi nous pourrions recueillir leur avis sur cette problématique, et connaître la raison qui peut les motiver à ne pas unifier leur signature.

Puis nous les questionnons sur les pratiques des membres de leur unité de recherche (*question 18*). Cette question permettra de comparer la concordance entre les pratiques d'un directeur d'unité et celles de son laboratoire.

En fin de questionnaire, nous avons pensé qu'il serait intéressant de savoir si le projet NormAdress est connu de tous, ou à l'inverse très peu connu (*question 19*). En effet, l'impact d'un tel projet repose sur sa diffusion auprès des principaux acteurs.

La dernière question est un champ libre de commentaires, les directeurs sont ainsi invités à

soumettre leur point de vue sur le sujet. Toute information qui ressortira de ce champ sera pertinente pour notre analyse, puisqu'elle reflètera la pensée et les pratiques des directeurs concernant l'harmonisation des signatures scientifiques.

### **3.2 Choix de l'application et diffusion**

Le choix de l'application de création du questionnaire s'est effectué en fonction de certains paramètres essentiels. Tout d'abord, la gratuité a été un élément motivant notre choix. En effet, toute application de ce genre doit être hébergée par un serveur web pour sa diffusion, or ces mêmes serveurs sont le plus souvent payants afin d'éviter l'envoi systématique et répété de « spams » malveillants ou commerciaux. Les serveurs web gratuits sont quant à eux très limités pour ces mêmes raisons, et ne permettent qu'un nombre très restreint d'envoi par e-mail. Ainsi, notre intérêt s'est porté sur Google Document, qui est entièrement gratuit et qui permet un envoi illimité du questionnaire. De plus cette application gère de façon automatique certains paramètres clés comme le recueil des réponses.

Google Document est une application web qui permet de créer de façon très simple des formulaires afin de recueillir de l'information. Ces formulaires peuvent avoir différentes fonctions (planification d'évènements, sondage...), et celle qui a été exploitée dans notre étude est le questionnaire. Pour la création d'un formulaire il est nécessaire de posséder ou d'ouvrir un compte Google, et d'y associer une adresse mail.

Ensuite, à partir de l'onglet « Documents » il suffit de cliquer sur « créer » puis choisir l'option « formulaire ». Une page web se crée alors instantanément, et présente une interface simple dans laquelle la rédaction des questions débute. Il est possible de choisir le type de question (texte, choix multiples, cases à cocher...), de rajouter une aide, et de rendre la question obligatoire. Une fois le questionnaire terminé, un simple clic sur « Envoyer ce formulaire par e-mail » permet d'ouvrir la boîte de dialogue analogue à celle de n'importe quel fournisseur d'envoi de mail (choix des destinataires).

Le formulaire peut apparaître au sein même du mail envoyé, ou peut être visionné à partir de l'adresse web créée spécialement :

□ [https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?  
formkey=dGExcVgxX2dhdzBSZmp3a0VIRjRIcWc6MQ](https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dGExcVgxX2dhdzBSZmp3a0VIRjRIcWc6MQ)

Le recueil des données issues du questionnaire se fait automatiquement. Chaque résultat est envoyé dans une même feuille de calcul créée automatiquement, et correspond à une ligne du tableau. Un « horodateur » en début de chaque ligne indique la date et l'heure à laquelle le résultat a été reçu. Ces résultats ainsi recueillis sont très complets, mais ne sont pas présentés sous une forme



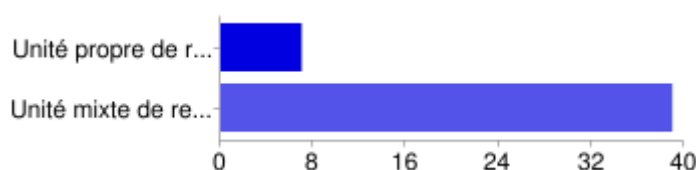
facile à visionner et à manipuler. Il est préférable de modifier l’affichage (taille des cellules...) ou bien d’exporter le fichier sous un autre format (Excel par exemple).

Il est ensuite possible d’éditer un « résumé des réponses », qui fournit les résultats sous forme de pourcentages et de graphiques, que nous avons utilisés dans la partie d’analyse des résultats.

### 3.3 Résultats de l'enquête

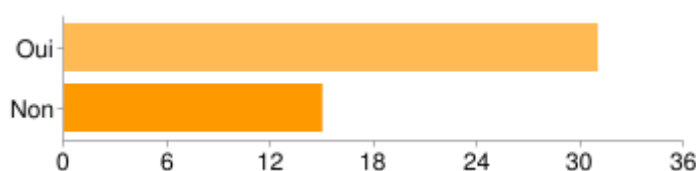
Le premier envoi du questionnaire a eu lieu le mardi 17 Janvier 2012, via l’adresse mail d’un membre du réseau Doccitanist. Il a engendré 28 réponses. Une relance a été envoyée le lundi 23 suivant, qui a quant à elle débouchée sur 15 réponses. Nous comptabilisons donc à ce jour un total de 43 réponses sur 140 envois (taux de réponse : 30,71%).

Dans l’analyse des résultats qui suit, les pourcentages sont calculés et à ne prendre en compte qu’en fonction du nombre de personnes qui ont répondu au questionnaire, et à chaque question (malgré le choix de réponse « pas de réponse », certaines personnes n’ont pas répondu, nous pouvons supposer un oubli de leur part).



*Figure 1: Nature de l'unité de recherche*

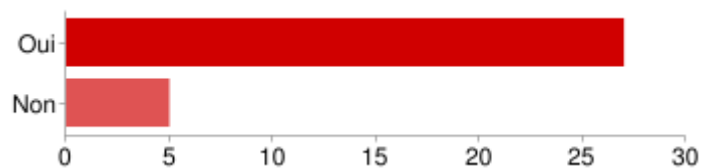
Uniquement 65% des directeurs d’unité ont reçu des consignes de rédaction de la signature scientifique (*figure 2*), pourtant 100% sont affiliés au CNRS et dépendent d’un PRES. Le manque de diffusion et de communication est visible, puisque ces recommandations ont pourtant été élaborées pour être partagées par le plus grand nombre.



*Figure 2: Reception de consignes*

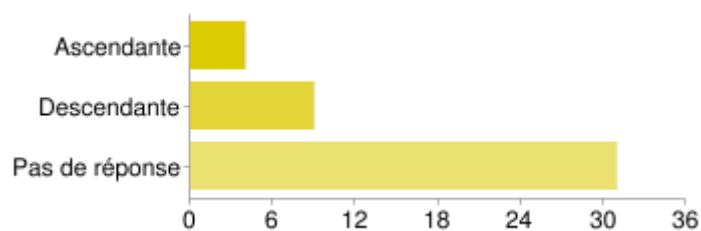
Sur les 65% de directeurs ayant reçu des consignes, la grande majorité les communique aux membres de l’unité qu’ils dirigent (83%), mais certains avouent ne pas l’avoir fait (*figure 3*). Il serait intéressant d’en connaître les raisons, mais une telle question aurait été trop intrusive dans le

questionnaire. Ce taux nous indique que le problème de l'unification de la signature n'est pas essentiel pour tous, voire pas connu de tous.

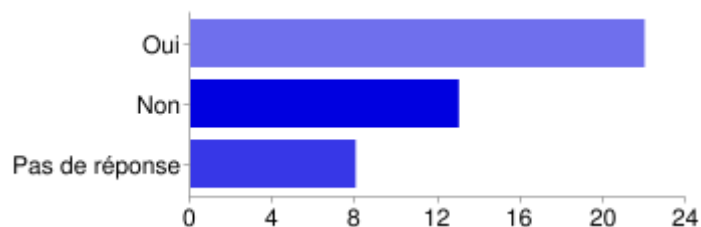


*Figure 3: Diffusion des consignes*

Sur les 40 personnes qui ont répondu, seulement 11 (28%) ont pu définir le mode hiérarchique des adresses de leur signature (*figure 4*). Pourtant 50% affirment renseigner leurs organismes de tutelle selon un ordre précis (*figure 5*). Nous pouvons alors supposer un souci de compréhension de cette appellation. Là encore, le manque de communication apparaît.

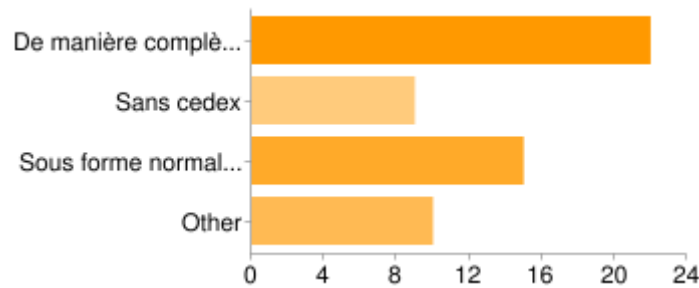


*Figure 4: Hiérarchie ascendante/descendante*



*Figure 5: Ordre d'apparition des organismes de tutelle*

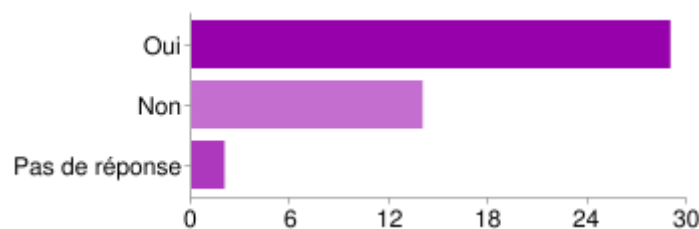
La forme des adresses postales ne semble pas totalement connue des directeurs d'unité, puisque certains disent la renseigner d'une telle façon, mais la rédigent d'une autre façon lors de la question 15.



*Figure 6: Forme de l'adresse postale*

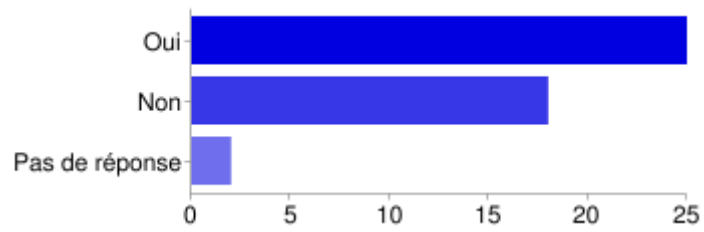
Là est une des questions cruciales du questionnaire, qui implique la propre pratique des directeurs d'unité. 64% affirment signer toujours de la même façon leurs publications (*figure 7*), contre 65% qui ont reçu des consignes comme nous l'avons vu plus haut. Ces résultats coïncident, dans la mesure où quasiment chaque directeur ayant reçu des consignes va l'appliquer réellement.

Un grand nombre de ceux qui disent ne pas signer toujours de la même façon affirment que ce sont souvent les revues et les éditeurs qui imposent un certain format de signature, auquel il n'est pas possible de déroger. D'autres précisent que la signature dépend de l'auteur, de son statut et de la tutelle qui la rémunère. Certains mentionnent que leur adresse change selon leur statut de co-auteur ou d'auteur correspondant.



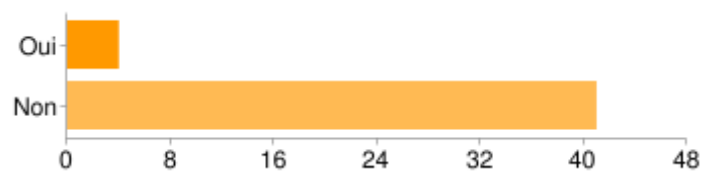
*Figure 7: Signature unique*

60% des répondants informent que leur unité de recherche partage une même signature (*figure 8*). Nous pouvons nous apercevoir que les consignes qui partent en amont (65% reçues) ont quasiment le même taux de répercussion en aval (64% de directeurs les diffusent, et 60% de chercheurs les appliquent). Il y a donc une certaine perte d'information, dû probablement à un manque de communication, et un manque de sensibilisation auprès des chercheurs.



*Figure 8: Pratique de l'unité de recherche*

La dernière question a été posée dans le but de connaître l'ampleur du projet NormAdress au niveau local, ainsi que la communication qui a été réalisée autour de ce projet. Les résultats sont révélateurs : seulement 3 directeurs d'unité (7%) connaissent ce projet (*figure 9*).



*Figure 9 : Connaissance du projet NormAdress*

### 3.4 Synthèse de l'enquête :

Les résultats attestent d'un manque de communication et de sensibilisation auprès des laboratoires de recherche. Des recommandations ne sont pas toujours reçues, et lorsqu'elles le sont, elles ne sont pas systématiquement mises en application. De plus, nous pouvons constater un manque de considération envers le classement de Shangai et le rôle et l'importance qu'il peut jouer sur la notation et la visibilité des laboratoires de recherche français.

Les commentaires mettent en lumière que le souci d'harmonisation des signatures scientifiques n'en est pas un pour tous les directeurs d'unité. Un tiers des commentaires considère que ce projet est inutile et ne correspond qu'à des préoccupations administratives, loin de la valorisation scientifique. Ces propos témoignent de lacunes de communication venant des instances qui diffusent leurs préconisations, ou bien d'un simple manque d'intérêt de la part des directeurs d'unité, dont certains se demandent même pourquoi il serait nécessaire de normaliser les signatures. Les répercussions se retrouvent au niveau des pratiques des laboratoires, qui vont majoritairement se calquer sur les recommandations de leur directeur.

La moitié des commentaires émis déplorent un important problème méthodologique dans les préconisations reçues. Le point principal est celui du mode multi-lignes, qui cause des signatures bien trop longues lorsque les unités ont plusieurs tutelles. Par exemple un directeur précise qu'il est censé indiquer ses 6 tutelles, mais qu'une telle signature est systématiquement refusée par les revues. De même, un autre directeur est sous 9 tutelles, et ne peut donc pas toutes les mentionner. Ils ont alors opté pour une signature élaborée par eux-mêmes sous une forme très synthétique, dans un mode mono-ligne.

Le second point qui ressort des commentaires concerne les recommandations reçues de deux sources (PRES ou EPST) différentes qui sont parfois contradictoires. Là encore la communication paraît lacunaire, et ceci en amont, entre les instances qui délivrent les consignes. Les répercussions se retrouvent dans les pratiques : le questionnaire met en évidence une différence entre les réponses que les directeurs d'unité donnent, et la forme réelle de leur signature (par exemple, la hiérarchie ascendante ou descendante n'est pas respectée, ou au contraire si ils déclarent ne pas savoir laquelle ils utilisent, ils rédigent pourtant la signature selon un ordre précis).

Le dernier point émergeant de ces commentaires, soutient une pratique propre à chaque laboratoire. L'histoire et la politique des laboratoires a un effet sur la mise en place d'un projet de normalisation, car c'est justement leur singularité et donc leur identité qu'ils veulent conserver et défendre. De plus les recommandations reçues ne semblent pas correspondre à toutes les disciplines (par exemple la physique) entre autres car les revues, dans lesquelles les auteurs publient, ont des exigences particulières.

## **Conclusion**

Les résultats et les commentaires recueillis révèlent comme nous l'avons vu que la question du renseignement des affiliations dans les publications scientifiques n'est pas assez développée par les organes de la recherche publique française. Les recommandations données devraient être accompagnées d'une communication qui serait décisive pour leur prise en compte et leur mise en application.

De plus il serait nécessaire de réussir à contourner les problèmes méthodologiques soulevés par l'enquête, notamment concernant le mode multi-lignes qui engendre des signatures bien trop longues, refusées par les revues. Ces refus sont peut-être eux-mêmes causés par un manque de considération de la part des éditeurs, qui ignorent l'importance de la signature dans la visibilité internationale des laboratoires et donc l'évaluation des établissements. De ce fait, de plus en plus de chercheurs sont contraints de trouver par eux-mêmes une forme synthétique de signature, suffisamment représentative du laboratoire et de ses tutelles. Les consignes adressées devraient alors combiner les exigences formelles (mention de l'ensemble des tutelles...) et les exigences factuelles (longueur de la signature).

Au vu du présent rapport, nous relevons deux éléments qui devraient faire l'objet d'une attention particulière dans le but de produire des recommandations : une harmonisation avec les consignes provenant des divers organismes de la recherche publique française, et une diffusion soutenue de ces préconisations auprès des chercheurs.

## Glossaire

**AERES** : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur apporte des informations pour la prise de décision aux agences de financement et aux Ministères concernés.

**Affiliation** : Nom de l'organisme d'appartenance et de tutelle d'un auteur. Un auteur renseigne son affiliation dans les publications scientifiques en citant l'unité de recherche dans laquelle il se situe et l'ensemble de ses établissements de tutelle.

**ANR** : Agence Nationale de la Recherche "finance les projets de recherche sélectionnés selon des critères internationaux d'excellence"

**EPST** : Établissement public à caractère scientifique et technologique : IFSTTAR (LCPC + INRETS), IRD, INSERM, INRIA, INRA, INED, CNRS, IRSTEA (ex CEMAGREF).

**ESI** : Essential Science Indicators, base de données répertoriant les indicateurs de performance des auteurs de la recherche internationale

**Hierarchie ascendante** : manière de rédiger une affiliation. On cite en premier la structure la plus petite au niveau hiérarchique : Unité de recherche puis EPST ou PRES

**Hierarchie descendante** : manière de rédiger une affiliation. On cite en premier la structure la plus englobante : ESPT ou PRES puis unité de recherche

**LOLF** : loi organique relative aux lois de finances du premier août 2001, loi sur le budget accordé par l'Etat

**mono-ligne** : manière de rédiger une affiliation. On renseigne l'ensemble des organismes de tutelle sur une seule ligne.

**multi-lignes** : manière de rédiger une affiliation. On renseigne un organisme de tutelle par ligne.

**NormAdresses** : "projet visant à améliorer le libellé des adresses françaises dans la base d'enregistrement des articles qui fait autorité sur le plan international, le Web of Science" à l'origine de l'OST

**OST** : Observatoire des Sciences et des Techniques crée des indicateurs pour la recherche et le développement.

**PRES** : pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Il y a 21 PRES en France : regroupement d'universités, de grandes écoles, de centres hospitaliers universitaires, d'organismes de recherche selon un repère géographique.

**UMR** : Unité Mixte de Recherche, unité de recherche affiliée à plusieurs organismes de recherche

**UPR** : Unité Propre de Recherche, unité de recherche affiliée qu'à un seul organisme de recherche

**Web of Science (WoS)** : ensemble de bases de données bibliographiques produit par la société Institute for Scientific Information (ISI) de Thomson Scientific faisant partie de Thomson Reuters.

## Bibliographie

### Documentation en ligne :

Académie des sciences. *Du bon usage de la bibliométrie pour l'évaluation individuelle des chercheurs* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.academie-sciences.fr/activite/rapport/avis170111.pdf> (consulté le 05/01/2012)

AERES. *Section des unités de recherche, Critères d'identification des chercheurs et enseignants-chercheurs « produisant en recherche et valorisation »* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.aeres-evaluation.fr/Evaluation/Evaluation-des-unites-de-recherche/Principes-d-evaluation> (consulté le 07/01/2012)

Association pour la mesure des sciences et des techniques . *Affiliation institutionnelle des laboratoires de recherche et production scientifique* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/CompteRendu\\_ADEST2007.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/CompteRendu_ADEST2007.pdf) (consulté le 20/11/2011)

Aubert (d') François. *Vers un partenariat renouvelé entre organismes de recherche, universités et grandes écoles* [en ligne]. Disponible sur : [http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/39/7/rapport\\_d\\_Aubert\\_16-04-08\\_26397.pdf](http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2008/39/7/rapport_d_Aubert_16-04-08_26397.pdf) (consulté le 07/01/2012)

Billaut Jean-Charles, Bouyssou Denis, Vincke Philippe. *Les limites du classement de Shanghai* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.lamsade.dauphine.fr/~bouyssou/limites\\_shangai\\_v2b.pdf](http://www.lamsade.dauphine.fr/~bouyssou/limites_shangai_v2b.pdf) (consulté le 07/01/2012)

Billaut Jean-Charles, Bouyssou Denis, Vincke Philippe. *Faut-il croire le classement de Shanghai ? Une approche fondée sur l'aide multicritère à la décision* [en ligne]. Disponible sur : <http://regulation.revues.org/index9016.html> (consulté le 20/11/2011)

Bourdin Joël. *Enseignement supérieur : le défi des classements* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r07-442/r07-44210.html> (consulté le 20/11/2011)

Cour des comptes. *Les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) : un second souffle nécessaire* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/9\\_poles\\_de\\_recherche\\_et\\_enseignement\\_superieur.pdf](http://www.ccomptes.fr/fr/CC/documents/RPA/9_poles_de_recherche_et_enseignement_superieur.pdf) (consulté le 05/01/2012)

Dauvergne Géraldine, Lecherbonnier Sylvie. *Signature des publications scientifiques : quelle place pour l'étourderie ?* [en ligne]. Disponible sur : <http://palmares-making-of.letudiant.fr/index.php/2008/09/19/signature-des-publications-scientifiques-quelle-place-pour-letourderie/> (consulté le 09/11/2011)

Gobert B. *Les dessous de la publication scientifique* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.brest.ird.fr/activites/DIC/conf\\_mdls08.ppt](http://www.brest.ird.fr/activites/DIC/conf_mdls08.ppt) (consulté le 02/02/2012)

Grigas Yves. *La fièvre de l'évaluation de la recherche – Du mauvais usage de faux indicateurs* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note\\_rech/2008\\_05.pdf](http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2008_05.pdf) (consulté le 02/02/2012)



Lepri Sonia. *Valorisation des publications scientifiques, le cas des chercheurs en sciences de gestion à HEC Paris* [en ligne]. Disponible sur : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/52/43/69/PDF/LEPRI.pdf> (consulté le 20/11/2011)

Le Roux Muriel. *La signature scientifique. Une sociologie pragmatique de l'attribution* [en ligne]. Disponible sur : <http://histoire-cnrs.revues.org/442> (consulté le 20/11/2011)

Martineau Laure. *Méthodologie : règles de repérage des articles et première réflexion sur la problématique du multilignes* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/IPERU\\_12\\_10\\_09\\_LM.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/IPERU_12_10_09_LM.pdf) (consulté le 07/01/2012)

OST. *Libellé des adresses françaises et indicateurs bibliométriques* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.obs-ost.fr/fr/le-savoir-faire/activites/projets-cooperatifs/suivi-detaille-de-normadresses/libelle-des-adresses-francaises-et-indicateurs-bibliometriques.html>

OST. *Rapport d'étape sur l'analyse des instructions émises par les établissements à l'attention de leurs chercheurs concernant les publications scientifiques* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/GT\\_AnalyseInstructions\\_Normadresses\\_OST2007.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_AnalyseInstructions_Normadresses_OST2007.pdf) (consulté le 20/11/2011)

Polanco Xavier. *Aux sources de la scientométrie* [en ligne]. Disponible sur : <http://biblio-fr.info.unicaen.fr/bnum/jelec/Solaris/d02/2polanco2.html#to22> (consulté le 02/02/2012)

Pontille David. *La signature scientifique. Authentification et valeur marchande* [en ligne]. Disponible sur : [http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/17/14/PDF/Pontille\\_ARSS\\_2002.pdf](http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/26/17/14/PDF/Pontille_ARSS_2002.pdf) (consulté le 20/11/2011)

URFIST. *Groupe de réflexion sur l'analyse et la caractérisation de la production scientifique, Outils et Méthodes* [en ligne]. Disponible sur : <http://urfist.enc.sorbonne.fr/sites/default/files/file/docsmdb/DJcommentairesV2.pdf> (consulté le 20/11/2011)

Vial Jean-Claude. *Les évaluations de la recherche : Compte rendu du colloque de Centre d'Alembert, 13 et 14 mai 2009, Orsay* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/documents/pdf2009-2010/cr-colloque2009.pdf> (consulté le 20/11/2011)

**Sites web :**

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/>

<http://www.obs-ost.fr/>

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/missions-et-organisation/missions/>

<http://openaccess.inist.fr>

[http://bibliotheque.uqac.ca/aide/guides/Guide\\_Web\\_of\\_science.pdf](http://bibliotheque.uqac.ca/aide/guides/Guide_Web_of_science.pdf)

<http://ist.inra.fr/plateformes/Commun/infobddwosrev.htm>

<http://blog.univ-provence.fr/blog/coordination-rgionale-paca/evaluation/2011/10/02/enjeux-et-perspectives-de-l-aeres>

<http://www.vie-publique.fr/documents-vp/convention-anr.pdf>

**Recommandations des PRES et des EPST :** (voir liste des annexes)

## Liste des annexes

**Annexe n°1** : Fiche ANR

**Annexe n°2** : Fiche AERES

**Annexe n°3** : OST. *Premiers éléments d'analyse issus du projet NormAdresses* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx\\_ostdocuments/GT\\_Transversal\\_Normadresses\\_OST2007.pdf](http://www.obs-ost.fr/fileadmin/medias/tx_ostdocuments/GT_Transversal_Normadresses_OST2007.pdf) (consulté le 06/02/2012)

**Annexe n°4** : Tableau des établissements

**Annexe n°5** : Fiche retour d'information

**Annexe n°6** : Recommandations des PRES et des EPST

PRES Aix-Marseille Université. *Charte de signature des publications scientifiques d'Aix-Marseille Université* [en ligne]. Disponible sur : [http://ccj.univ-provence.fr/IMG/pdf/Charte\\_de\\_signature\\_des\\_publications\\_scientifiques\\_d\\_AMU\\_2\\_.pdf](http://ccj.univ-provence.fr/IMG/pdf/Charte_de_signature_des_publications_scientifiques_d_AMU_2_.pdf) , (consulté le 10/12/2011)

Université Bordeaux Segalen. *Guide de la signature des publications scientifiques, Contrat 2011-2015* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.univ-bordeauxsegalen.fr/\\_resources/documents%2520de%2520r%25C3%25A9%25C3%25A9rence/Recherche/guide\\_signature.pdf?download=true](http://www.univ-bordeauxsegalen.fr/_resources/documents%2520de%2520r%25C3%25A9%25C3%25A9rence/Recherche/guide_signature.pdf?download=true) (consulté le 05/12/2011)

Université Bordeaux 1. *Guide de la signature des publications scientifiques, Contrat 2011-2015* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.u-bordeaux1.fr/fileadmin/images-PDF/DOCUMENTATION/Guide\\_signature-publis\\_scientifiques\\_UB1-nov2011.pdf](http://www.u-bordeaux1.fr/fileadmin/images-PDF/DOCUMENTATION/Guide_signature-publis_scientifiques_UB1-nov2011.pdf) (consulté le 05/12/2011)

Centre Hospitalier Universitaire de Besançon. *Bulletin d'information de la délégation à la recherche clinique et à l'innovation du centre hospitalier régional universitaire de Besançon, Publications : redigez correctement votre affiliation* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.chu-besancon.fr/recherche/rcom\\_recherche/Rcom\\_pdf/RCOM9.pdf](http://www.chu-besancon.fr/recherche/rcom_recherche/Rcom_pdf/RCOM9.pdf) (consulté le 10/12/2011)

PRES Université Européenne de Bretagne. *Signature commune de la production scientifique* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.ueb.eu/Theme/recherche/outilsRecherche/signatureCommune/> (consulté le 05/12/2011)

Université Joseph Fournier. *Modèle de rédaction des adresses des publications scientifiques* [en ligne]. Disponible sur : [http://portail.osug.fr/spip.php?action=accéder\\_document&arg=779&cle=06b07b52b474675f87b07d3723b9759c4d061d51&file=pdf%2FLettre\\_directeurs\\_labos\\_affiliations-2.pdf](http://portail.osug.fr/spip.php?action=accéder_document&arg=779&cle=06b07b52b474675f87b07d3723b9759c4d061d51&file=pdf%2FLettre_directeurs_labos_affiliations-2.pdf) (consulté le 02/01/2012)

PRES Université Lille Nord de France. *Charte de signature unique des publications scientifiques* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/telechargement/recherche/charte\\_publis.pdf](http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/telechargement/recherche/charte_publis.pdf) (consulté le 30/11/2011)

PRES L'UNAM. *Référencement au PRES L'UNAM des publications scientifiques* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.lunam.fr/lunam/actualite.php?id=21> (consulté le 30/11/2011)

PRES Université de Toulouse, Département Recherche et Doctorat. *Proposition d'un format pour les affiliations utilisées dans les publications des laboratoires ayant pour tutelle ou associés à un établissement du PRES "Université de Toulouse"*. 30 octobre 2007

Université Paris Diderot. *Charte de signature des publications scientifiques de l'université Paris Diderot* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.univ-paris-diderot.fr/DocumentsFCK/recherche/File/Charte\\_de\\_signature\\_publications\\_Diderot\\_Mars2011.pdf](http://www.univ-paris-diderot.fr/DocumentsFCK/recherche/File/Charte_de_signature_publications_Diderot_Mars2011.pdf) (consulté le 30/11/2011)

PRES Université Paris-Est. *Règle de signature des publications scientifiques Université Paris-Est* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.univ-paris-est.fr/fr/regle-de-signature-des-publications-scientifiques-universite-paris-est/document-24.html> (consulté le 05/12/2011)

Université Pierre Marie Curie. *Note sur la signature scientifique* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.upmc.fr/fr/espace\\_des\\_personnels/pour\\_votre\\_laboratoire/note\\_sur\\_la\\_signature\\_des\\_publications\\_scientifiques.html](http://www.upmc.fr/fr/espace_des_personnels/pour_votre_laboratoire/note_sur_la_signature_des_publications_scientifiques.html) (consulté le 20/11/2011)

Université Paris-Sud 11. *Lettre à l'ensemble des personnels de l'Université Paris-Sud 11 : Référencement des publications* [en ligne]. Disponible sur : [http://adonis.u-psud.fr/depot/2277/66\\_10\\_referencement\\_publications.pdf](http://adonis.u-psud.fr/depot/2277/66_10_referencement_publications.pdf) (consulté le 10/12/2011)

Institut de Recherche pour le Développement. *Recommandations sur les signatures d'articles, ouvrages et rapports par les chercheurs et ingénieurs de l'IRD* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.documentation.ird.fr/recommandations/signatures.pdf> (consulté le 10/12/2011)

Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé. *Charte des publications (Adresses - Affiliations)* [en ligne]. Disponible sur : [http://www.aviesan.fr/fr/content/download/5450/46567/version/3/file/Modeles\\_adresses\\_Alliance\\_2011-1.pdf](http://www.aviesan.fr/fr/content/download/5450/46567/version/3/file/Modeles_adresses_Alliance_2011-1.pdf) (consulté le 02/01/2012)

Institut national de la recherche agronomique. *Processus de publication d'un article. Rédiger son affiliation scientifique : pourquoi et comment le Web Of Science (WOS) traite les affiliations ?* [en ligne]. Disponible sur : [http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/Fiche3-Rediger\\_son\\_affiliation.pdf](http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/Fiche3-Rediger_son_affiliation.pdf) (consulté le 30/11/2011)

Institut national de la recherche agronomique. *Comment signer vos publications ? Choisir son nom et rédiger son affiliation* [en ligne]. Disponible sur : [http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/Fiche4-Signature\\_scientifique.pdf](http://www1.montpellier.inra.fr/bartoli/moisa/bartoli/download/Fiche4-Signature_scientifique.pdf) (consulté le 30/11/2011)

Cemagref. *Guide des affiliations – Recommandations aux auteurs du Cemagref pour la signature de leurs publications* [en ligne]. Disponible sur : <https://ist.irstea.fr/cemagref-publications/affiliations> (consulté le 05 décembre 2011)

**Annexe n°7** : Fiches synthétiques : 16 documents

**Annexe n°8** : Questionnaire de l'enquête

**Annexe n°9** : Commentaires prélevés par l'enquête